

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 10 août 2021

VACCINATION CONTRE LA COVID19 A LA BEAUJOIRE

Dans le cadre de la lutte contre la circulation de la COVID19, le passe sanitaire a été instauré depuis le lundi 9 août 2021.

Le passe sanitaire consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- 1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale
- 2. Le certificat de test négatif de moins de 72 heures
- 3. Le résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Afin de poursuivre la mobilisation pour la vaccination du plus grand nombre, de nombreux créneaux de vaccination ont été ouverts au centre de la Beaujoire durant cette semaine (du 9 au 15 août), notamment dans la perspective de la vaccination obligatoire pour certains professionnels.

Pour rappel, la vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition et aux adolescents de 12 à 17 ans compris.

Pour prendre rendez-vous, se connecter au site doctolib : <a href="https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/nantes/centre-de-vaccination-covid-19-centre-de-vaccination-covid-19-centre-de-vaccination-covid-19-centre-de-vaccination-de-la-beaujoire?highlight %5Bspeciality_ids%5D%5B%5D=5494